Vesoul Agro campus
CFPPA
CFAA 70
Lycée E.Munier
Exploitation agricole

FRANCE compétences

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

BAC Pro CGEA - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole - en 2 ans

Supports : Polyculture élevage ou grandes cultures

Public concerné :

Le recrutement est réservé aux personnes ayant 16 ans au minimum ou 15 ans pour les sortants de troisième et peut aller jusqu'à 30 ans.

Conditions d'entrée en formation :

Conditions d'accès et d'admission :

Le recrutement est réservé en priorité aux :

- Elèves issus d'une seconde professionnelle
- Elèves issus d'une seconde Générale et Technologique
- Titulaires d'un CAPa*.
- Élèves ayant suivi une année de 1ère scientifique ou technologique

*avec avis favorable de la direction du CFAA.

Prérequis :

- Validation de l'inscription par la direction du CFAA, basée sur une lettre de motivation et les bulletins scolaires du candidat. Cette démarche pourra être accompagnée, sur demande de la direction du CFAA d'un entretien de motivation avec le jeune, sa famille ou son représentant légal.

Objectifs de la formation :

- Devenir responsable d'exploitation agricole ou ouvrier spécialisé en production agricole.

Déroulement de la formation :

- La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années à raison de 20 semaines de cours au CFAA par an (soit 700 h par an) ;
- Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juillet.

Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

Modalité d'évaluation et mode de validation :

Possibilité de suivre indépendamment 1 ou des blocs de compétences qui pourront donner lieu à validation en fonction de la réglementation en vigueur. (pour plus d'information, nous contacter).

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole est délivré à l'issue :

- D'un contrôle continu réalisé durant les deux années de formation en Centre et en Entreprise, et d'un examen final comprenant des épreuves écrites et orales :
  - Expression et monde contemporain ;
  - Sciences appliquées et technologiques ;
  - Epreuves techniques orales (50% de la note).

Formation par apprentissage

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :
C. Loiseaux
celine.loiseaux@educagri.fr
Référente coopération Internationale : A.Faivre
amandine.faivre@educagri.fr
Référent pédagogique :
V. Bret Directrice du CFAA
veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Programme de formation : BAC PRO CGEA (en 2 ans)

C1	Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles	**290h00**
C2	Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle	**80h00**
C3	Développer sa motricité	**100h00**
C4	Mettre en œuvre des savoirs et savoir faire scientifiques et techniques	**270h00**
C5	Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production	**120h00**
C6	Piloter une entreprise agricole	**60h00**
C7	Assurer la conduite des techniques de production	**60h00**
C8	Gérer le travail dans l'entreprise agricole	**120h00**
C9	Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte	**120h00**
C10	Mettre en œuvre des activités de réalisation de l'entreprise, de ses produits et de ses services	**70h00**
C11	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	**50h00**
Reprise du vécu en entreprise		**40h00**
Rapport		**20h00**
TOTAL		**1400h00**

Mise à jour : 18-janvier-2022 - Document :D56

Vesoul Agro campus
CFPPA
CFAA 70
Lycée E.Munier
Exploitation agricole

FRANCE compétences

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

BAC Pro CGEA - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole - en 2 ans

Supports : Polyculture élevage ou grandes cultures

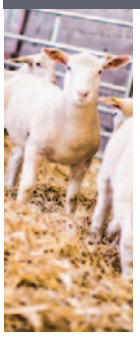

Délai d'accès à la formation :

l'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA et validée par l'employeur.

Poursuites d'études & Métiers préparés :

Poursuite d'études :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) dans l'option de son Baccalauréat professionnel.

Métier préparé :

- Salarié agricole ou chef d'exploitation

Indicateurs de résultats :

	Nombre d'apprentis	Taux de réussite juin 2021	Taux d'abandon	Taux de satisfaction apprentis
BAC PRO CGEA	65	100%	1.5%	77%

https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-un-service-d-aide-l-orientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485

Formation par apprentissage

Rémunération et financement :

Rémunération
Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1er janvier 2021

Salaire d'un apprenti en 2021	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'apprentissage	27% SMIC	**419,75€**	43% SMIC	**668,49€**	53% SMIC	**823,95€**
2ème année d'apprentissage	39% SMIC	**606,30€**	51% SMIC	**792,85€**	61% SMIC	**948,32€**
3ème année d'apprentissage	55% SMIC	**855,04€**	67% SMIC	**1041,60€**	78% SMIC	**1212,60€**

Salaire d'un apprenti en 2021	26 ans et plus	
	Base de calcul	Montant brut
	100% du SMIC	**1554,62€**

Aides aux employeurs

Aide exceptionnelle	Moins de 18 ans	de 18 à 20 ans	de 21 à 25 ans
1ère année d'apprentissage	**5000€** couvre 100% du salaire	**8000€** couvre 100% du salaire	**8000€** couvre 100% du salaire

Aide unique
Pour niveau inférieur ou égal au Bac

2ème année d'apprentissage	**2000€ maximum**
3ème année d'apprentissage	**1200€ maximum**

Aides aux apprentis

Une aide de 500 euros peut être attribuée aux apprentis de plus de 18 ans inscrits pour le passage du permis dans une auto école (sauf conduite accompagnée).

Une aide de 3 euros par repas et de 6 euros par nuit est attribuée aux apprentis demi pensionnaires et internes. Cette aide est déduite du montant de la pension.

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Formation accessible à tous publics en situation de handicap
Référente handicap :
C. Loiseaux
celine.loiseaux@educagri.fr
Référente coopération Internationale : A.Faivre
amandine.faivre@educagri.fr
Référent pédagogique :
V. Bret Directrice du CFAA
veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Mise à jour : 18-janvier-2022 - Document :D56